



Schweizerische Eidgenossenschaft Office fédéral de l'environnement OFEV
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

Adaptation au changement climatique: une approche coordonnée s'impose

La politique de la Confédération en matière de climat repose sur deux piliers: d'une part, la réduction des émissions de gaz à effet de serre; d'autre part, l'adaptation au changement climatique. Au niveau de l'adaptation notamment, une biodiversité intacte et valorisée joue un rôle non négligeable. Ce qui compte, c'est une approche coordonnée et une perspective suprasectorielle. FRANZISKA HUMAIR ET GIAN-RETO WALTHER

En Suisse, le climat a subi une évolution sensible et mesurable au cours des dernières décennies. Depuis le début des mesures (1864), les températures de l'air à proximité du sol notamment ont grimpé en moyenne d'environ 2° C. Ainsi, le réchauffement est chez nous environ deux fois supérieur à la moyenne mondiale. Les répercussions du changement climatique devraient accroître la pression sur la biodiversité de telle sorte qu'une tendance positive découlant de mesures intensifiées et supplémentaires de sauvegarde et de promotion de la biodiversité pourrait être réduite à néant.

Incidences directes et indirectes

Les interactions positives entre les espèces pourront être détruites, par exemple si un printemps chaud fait fleurir une espèce végétale avant l'arrivée de ses pollinisateurs. De plus, les aires de répartition de nombreuses espèces se déplaceront. Toutes les espèces ne pourront rechercher un nouvel habitat, car leur habitat actuel se situera dans un paysage fortement fragmenté et voué à une exploitation intensive et qu'il ne sera pas connecté avec l'environnement. En même temps, de multiples espèces exogènes thermophiles se sentiront de mieux en mieux et se propageront au détriment d'espèces indigènes.

Les répercussions peuvent aussi être indirectes: le réchauffement climatique favorisera, par exemple, l'installation de canons à neige. Aujourd'hui, la moitié du domaine skiable de Suisse est enneigée artificiellement, et la tendance est à la hausse. Le recours à la neige artificielle modifie la composition spécifique et requiert de grandes quantités d'eau, qui font défaut dans les écosystèmes humides.

Réactivité de la biodiversité

En 2012, la Stratégie Biodiversité Suisse a souligné, de par son objectif principal, l'importance d'une biodiversité riche et réactive face au changement, explicitement en rapport au changement climatique. Les mesures du plan d'action qui en découle se concentrent donc sur la création des bases d'une biodiversité robuste. En font notamment partie une infrastructure écologique fonctionnel et l'assainissement des zones humides.

Les marais sont de parfaits exemples de l'influence mutuelle entre la protection de la biodiversité et la protection du climat. Les étés secs affectent de plus en plus les marais; le changement climatique est une des causes expliquant la baisse de la qualité de ce milieu. La protection et la restauration des marais ne profitent

pas seulement aux animaux, végétaux et champignons menacés et très spécialisés qui y vivent. Les marais turfigènes sont d'importants puits de carbone et contribuent à la régulation du climat. Ils ont en outre la capacité de stocker comme une éponge les eaux de pluie après de fortes précipitations et de les restituer à petite dose. Cela supprime les pics de crues, assure un approvisionnement équilibré en eau et la fourniture de réserves d'eau en période de sécheresse.

Perspective suprasectorielle

A l'échelle fédérale, des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique ont été prises dans presque tous les secteurs. En adoptant la stratégie «Adaptation au changement climatique en Suisse» et le plan d'action y afférent 2014-2019, le Conseil fédéral a réuni toutes les mesures en 2012 et en 2014 selon une perspective suprasectorielle. L'objectif était d'aborder les défis du changement climatique selon une approche coordonnée. Le deuxième plan d'action adopté depuis peu régit la mise en œuvre des mesures pour la période 2020-2025.

Dans le domaine de la biodiversité précisément, une approche coordonnée est essentielle, car ce n'est pas seulement le changement climatique qui impacte directement les milieux, la composition spécifique et la qualité. Il importe à cet égard d'identifier les synergies positives, de les utiliser et de les promouvoir, par exemple les revitalisations de cours d'eau dans le cadre de la protection contre les crues. En revanche, il convient d'éviter les interactions négatives, tels que le développement constant de l'énergie hydraulique et des infrastructures d'irrigation dans l'agriculture.

Premiers projets pilotes

Dans le cadre de son programme pilote «Adaptation au changement climatique», l'OFEV a mis au point une méthode, conjointement avec 16 cantons, permettant de déterminer les bassins versants hydrologiques revêtant une grande importance pour le régime hydrique des marais. Les cantons ont ainsi pu définir des zones d'intervention et des zones de prévention appropriées du point de vue hydrologique et prendre des mesures empêchant l'assèchement des zones humides. Les zones d'intervention et de prévention doivent être adaptées en fonction de l'évolution future du climat.

Dans le cadre du plan d'action Biodiversité (projet pilote «Lutte contre le changement climatique: les utilisations durables aident les marais suisses»), des modèles montreront à partir de 2021 la



Tronçon de la Venoge (canton de Vaud) le 4 septembre 2019. La Venoge est renaturée entre Lussery-Villars et Penthalaz. Le nouveau lit situé entre la ligne ferroviaire et l'ancien canal accorde plus d'espace à l'eau. La biodiversité et la protection contre les crues en tirent bénéfice. Source KEYSTONE / Laurent Gilliéron

compatibilité de la protection et de l'utilisation des bassins versants hydrologiques d'importance nationale. Il importe notamment de définir des méthodes appropriées de valorisation, de renaturation et d'utilisation, et de les tester dans la pratique tant du point de vue des marais et de leurs fonctions dans la protection du climat que dans l'optique d'une combinaison de la protection et de l'utilisation. Exemple: l'utilisation extensive de prairies humides par des animaux de pâture adaptés comme le buffle domestique, p. ex.

Connexion verticale

Le besoin d'adaptation au futur changement climatique dans le domaine de la biodiversité, au-delà du cadre du plan d'action biodiversité, est mis en évidence dans la stratégie d'adaptation. Le fait qu'il y aura de plus en plus d'espèces incapables de survivre dans leur territoire traditionnel et contraintes de se réfugier dans

des zones plus élevées offrant les conditions climatiques appropriées impose, par exemple, des exigences supplémentaires à l'infrastructure écologique. Il sera peut-être nécessaire de définir, sur certains sites, de nouvelles zones protégées destinées aux espèces et aux milieux sensibles au climat. Un projet pilote s'intéresse à la pertinence des objectifs et des territoires des zones de protection de la biodiversité dans le cas d'un climat modifié. •

FRANZISKA HUMAIR est responsable de programme du plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse (PA SBS) à l'OFEV.

GIAN-RETO WALTHER est responsable du projet pilote «Lutte contre le changement climatique: les utilisations durables aident les marais suisses». Contact Franziska.Humair@bafu.admin.ch